



Commune de ROUMOULES
Procès-verbal
du Conseil Municipal du 26 avril 2023

Convocation et affichage 20 avril 2023

Début séance : 20h30

12 Présents : M. MEGIS Gilles, M. Alain COCUAUD, M. BLANC Jean, Mme CHAILLAN Delphine, M. CIGLIANO Fabien, Mme DEAUZE Marie-Christine, M. LO SCHIAVO Jean Philippe, M. MANUEL Laurent, M. NESTERCZUK Dany, Mme PEY Catherine, Mme PIERRE-JEAN Ingrid, M ROY Alain Patrick.

1 Absent excusé : M. AMBROSI Robert,

M. AMBROSI Robert a donné pouvoir à M. MEGIS Gilles

Le quorum est atteint.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. Alain COCUAUD.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour,

- Procès-verbal de la séance du 29 mars 2023,
- Cérémonie du 8 mai,
- Tarifs salle polyvalente,
- Cantine scolaire,
- Plan de formation
- Contrat entretien chauffage salle polyvalente,
- Convention SDE 04 travaux enfouissement réseau Orange Poste communal Rue des Adrechs – Rue des Genêts,
- SDE04 : travaux recensement besoin pour 2024,
- Convention Enedis,
- Sujets divers.

et propose de rajouter : FSL.

Les conseillers l'acceptent.

- **Approbation du procès-verbal** de la séance du 29 mars 2023, à l'unanimité.
- **Cérémonie du 8 mai à 11h30** : commander la gerbe.
- **N° 2023 - 023 – Tarifs salle polyvalente** : Le conseil Municipal fixe les tarifs de la salle comme suit à compter du 1^{er} octobre 2023.

	Baptêmes, communions, mariages, anniversaires, repas ou autres fêtes. Réveillons, bals payants ou privés	
	Personnes résidentes à Roumoules	Personnes non résidentes à Roumoules
Salle 1	150 euros	250 euros
Salle 2	200 euros	300 euros
Salle 1 et 2	350 euros	550 euros
40 euros la demi-journée et 70 euros la journée pour des réunions privées d'informations commerciales, de démonstration		

Faire Délibération. A l'unanimité. Abrogera la délibération n°2021-022 du 21/04/2021 à compter du 01/10/2023

- **Cantine scolaire** : Reporté
- **Plan de formation** : Accord pour le plan de formation présenté. A l'unanimité
- **Contrat entretien chauffage salle polyvalente** : Reporté

- **N° 2023 - 024 – Convention avec le SDE 04 pour les travaux d'enfouissement du réseau de téléphonie orange en coordination avec l'enfouissement du réseau électrique, « Poste communal Rue des Adrechs et Rue des Genêts (AFF 20014FT) :** Accord pour la convention de mandat pour ces travaux et pour autoriser Monsieur le Maire à la signer. La participation communale s'élève à 53 665.99 euros TTC à verser au SDE en quatre annuités. À l'unanimité. Faire délibération.
- **Programme d'électrification 2024 :** proposer au SDE 04 les travaux suivants pour 2024 enfouissement réseaux électriques : 1) Quartier la Garenne. 2) Route de Puimoisson de la RD 952 au lotissement Chauret, 3) Fin de la Rue des Remparts, Impasse Cayoni. À l'unanimité.
- **N° 2023 - 025 – Conventions Enedis :** En 2011 le conseil municipal avait délibéré en janvier et en février pour autoriser Monsieur le Maire à signer deux conventions avec ERDF pour l'enfouissement du réseau HTA EDF (parcelles ZX9 et YA 8) afin d'enterrer deux canalisations souterraines. Enedis demande la réitération par acte authentique devant notaire de ces deux anciennes conventions. Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ces conventions. Faire délibération à l'unanimité.
- **N° 2023 - 026 - Fonds de Solidarité pour le logement LOGIAH :** Participation pour 2023 de 0,61 € par habitant soit pour 745 habitants = 454.45 €. Faire délibération à l'unanimité
- **Information de la visite du sénateur Jean Yves ROUX le jeudi 11 mai 2023 à 14h en mairie.**
- **Mission locale :** faire un courrier de soutien à cette motion.
- **Information du courrier de la DLVA** concernant le projet de bio-méthaniseur sur la commune de Manosque.
- **Information sur l'appel à projet « kit à composter »** visant à accompagner la création et l'animation de sites de compostage collectif sur le territoire.
- **Information** sur le conseil de développement de DLVAgglo.

Fin de séance à 23h15

<p>Alain COCUAUD Secrétaire de séance</p> 	<p>Gilles MEGIS Maire de Roumoules</p> 
---	--